

ont mené le jeu de la concurrence. Si l'honorable représentant est expert dans ces questions et veut prendre la parole, je lui en fournirai l'occasion. Je demanderais au ministre de la main-d'œuvre comment les chefs syndicaux vont expliquer le fait que 6 p. 100 suffisent alors qu'il fait partie d'un gouvernement qui a approuvé et vigoureusement appuyé un relèvement de 31 à 34 p. 100?

Voilà l'origine des difficultés. J'en suis persuadé, et j'ai des raisons de croire que cela est absolument vrai; si le premier ministre n'était pas intervenu dans le déroulement normal de l'arbitrage touchant les ouvriers de la voie maritime et les débardeurs, il n'y aurait eu aucune difficulté à obtenir un accord avec les syndicats de cheminots.

La nation, c'est clair, est dans une situation critique, mais le Parlement ne peut se laisser manipuler par un premier ministre ou un gouvernement qui, restés inertes devant une situation qu'ils ont créée, se présentent maintenant devant la Chambre des communes pour dire: quelles que soient nos erreurs, et notre lenteur à agir, il nous faut adopter des mesures, la situation est grave. N'était-elle pas grave il y a dix jours? Tout le pays ne savait-il pas depuis plusieurs mois qu'une grève s'annonçait? Si quelqu'un conteste ce point de vue, j'ai ici quelques extraits des journaux libéraux de tout le Canada qui, sans exception, avaient prévenu le gouvernement. J'ignore ce qu'il faut pour réveiller le gouvernement. Y a-t-il quelque chose susceptible de secouer la léthargie d'un gouvernement qui refuse d'agir? Il a différé son intervention et a temporisé; lorsqu'il s'est trouvé en fin de compte dans l'embarras il a convoqué le Parlement.

Nous voulons agir en citoyens responsables. N'avions-nous pas le droit, comme nous l'avons fait plus d'une fois, de demander au gouvernement d'agir? Toutefois, j'ignore si la présente initiative fait partie du nouveau programme libéral selon lequel les libéraux recherchent plus d'appui auprès des syndicats et cajolent ceux-ci dans un bulletin. Je n'ai pas le temps de m'étendre là-dessus, monsieur l'Orateur, mais c'est faire la cour avec beaucoup de style. Le premier ministre, dans le bulletin portant sur les questions ouvrières, s'adresse à des humbles. La manchette du *Globe and Mail* indique: «On veut séduire les syndicats au moyen d'un bulletin.» Ce geste, est-il une initiative préliminaire?

Essayer de séduire un groupe quelconque de Canadiens est incompatible avec la responsabilité d'un gouvernement. Il n'y a pas de chance de réussite lorsque les membres du comité ministériel chargé de s'occuper d'un différend ouvrier s'absentent au cours de la

fin de semaine où la situation est critique. Il est bien d'aller pêcher. J'aurais aimé entendre ce que le président Johnson a dit au premier ministre et ce que celui-ci lui a répondu au sujet de cette question, car l'autre jour le président a mentionné qu'il parlait au chef d'une nation qui lui avait avoué: «Mon seul désir serait de pouvoir tenir les situations bien en main comme vous le faites». Le coût de la vie monte au Canada à un rythme plus rapide qu'aux États-Unis, et pourtant on n'a pris aucune mesure à ce sujet. C'est terrible lorsqu'un premier ministre se présente à genoux au Parlement pour en fait supplier qu'on fasse quelque chose pour le sortir d'une telle impasse.

• (9.20 p.m.)

Nous voulons que les services des chemins de fer reprennent. La situation actuelle nuit à l'économie du Canada. Un écrivain très influent a dit que le gouvernement pensait que la grève ne nuirait aucunement si elle ne durait qu'une semaine ou dix jours. D'après un journaliste du *Devoir*, le gouvernement s'est renseigné afin de savoir jusqu'où une grève pouvait aller sans nuire à l'économie. Cet après-midi, le député de Queens-Lunenburg (M. Crouse) a fait un appel à la prudence et à la sagesse. Que dire de la situation du blé des Prairies? Que dire des exportations partout au Canada? J'ai ceci à dire au gouvernement: nous vous avons offert notre collaboration il y a dix jours ou deux semaines. Nous nous sommes unis aux journaux de tout le pays pour vous demander de convoquer le Parlement avant le début de la grève.

Qu'y a-t-il dans ce projet de loi que vous n'auriez pu y insérer après que la grève soit devenue imminente? Pourquoi n'avez-vous pas agi? Quelle était la raison? Je ne peux que conclure que vous ne vous faisiez pas trop de soucis et vous avez peut-être cru que s'il y avait une grève, cela mettrait fin à vos difficultés.

Je lirai maintenant la traduction d'un passage de l'article en question daté du 25 août et écrit par Evelyn Dumas-Gagnon:

D'après un rapport confidentiel soumis au cabinet, une grève des chemins de fer sera sûrement grave mais l'économie du pays peut la supporter assez facilement une ou même deux semaines.

Était-ce l'attitude du gouvernement? Le ministre du Travail (M. Nicholson) a dit le 22 août qu'il espérait qu'on pourrait limiter à quelques jours l'arrêt du travail. Quelle attitude sans espoir. J'ai déjà mentionné ce que le ministre de la main-d'œuvre a dit à Nicolet le 21 août. A mon sens, monsieur